

## La vie associative

### Fressines en fête-Fressines en folie du 1er mai

Le 1er mai on célèbre le muguet en France, à Fressines c'est l'activité Fressines en Folie qui prime.

A ce sujet, nous vous informons que :

\* la route de Chanteloup sera fermée à la circulation du mardi 30 avril 14h au mercredi 1er mai 2024 23h,

\* la RD 7 (route de Mougou) sera fermée à la circulation le 1er mai 2024 de 6h à 23h,

\* la route de la Mayenne sera en sens unique (sens local technique vers centre bourg) le mercredi 1er mai 2024 de 8h à 18h.

Une déviation sera mise en place afin de faciliter vos déplacements. L'accès aux commerces, cabinets médical et infirmières ainsi que l'Atelier de Valentine n'est pas impacté le mardi 30 avril 2024 par la fermeture de la voirie. Par contre, l'accès au Fressinois (bar épicerie) le 1er mai 2024 pourra se faire qu'à pied. Nous vous présentons ici toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.

Fressines en Folie consiste à réaliser deux activités en même temps, à savoir :

1- **DESCENTE DE CAISSES A SAVON** de 9 heures à 18 heures non-stop sur la route de Chanteloup - bolides non motorisés fabriqués main - Venez élire la plus belle caisse à savon de la journée (gratuit sans obligation d'achat) - Venez également nombreux nombreuses encourager et applaudir ces bolides dans leurs parcours

2- **VIDE GRENIER** sur l'espace Albert Cailbault (stade de foot) - Il est encore temps de réserver votre emplacement si ce n'est pas déjà fait - Le mètre linéaire est à 2€ et si vous souhaitez garder votre voiture sur votre stand, vous devez réserver minimum 5 ml soit 10 € -

Contact Dany SAVARIAU au 06.03.13.51.80 ou sur [fressinesenfete@laposte.net](mailto:fressinesenfete@laposte.net) - Sinon venez chiner, fouiller afin de trouver la perle rare que vous recherchez depuis toujours. Elle sera très certainement à Fressines.

De plus le 1er mai est un jour férié : ne vous torturez pas l'esprit pour votre repas, nous vous proposerons une restauration salée et sucrée sur place sans réservation - Pas d'espèces, aucun problème, Fressines en Fête accepte les cartes bancaires ou les chèques.

Cette année, nous avons aussi pensé aux enfants, il y aura sur place une pêche aux canards et nous attendons la confirmation d'un manège.

Également, une tombola vous sera proposée toute la journée 100% des participants repartiront avec un lot de différentes valeurs.

**A FRESSINES, LE 1ER MAI 2024, AMBIANCE ASSUREE - ENTREE LIBRE - VENEZ NOMBREUX**

### Fress'scène

Afin de nous permettre d'accompagner au mieux nos jeunes, nous recherchons un/une bénévole qui souhaiterait nous rejoindre dans notre aventure qui nous épanouit de plus en plus chaque année. Il n'y a pas besoin de savoir jouer au théâtre, il faut juste apprécier accompagner les jeunes, votre rôle serait soit d'être encadrant(e) et/ou souffleur(euse) de texte, mais pas de panique vous ne serez pas seul(e).

Alors si quelqu'un a du temps à donner chaque lundi de septembre à mars entre 17h et 19h45 (en dehors des vacances scolaires), vous êtes le/la bienvenu(e) dans notre troupe.

Chaque lundi est un moment de partage, de rire, de joie et de contentement pour nous tous !

N'hésitez pas à contacter Bénédicte par mail : [b.benedicte79370@gmail.com](mailto:b.benedicte79370@gmail.com) ou par téléphone au 06.47.64.79.40

Si vous ne nous connaissez pas, vous pouvez venir nous découvrir sur notre site internet :

<http://www.fress-scen.e-monsite.com>

On compte sur vous !

A bientôt, le bureau

### Pétanque : nos trois prochains concours

Le vendredi 03 Mai à 20h30 en doublette

Le vendredi 24 Mai à 20h30 en doublette

Le vendredi 7 Juin à 20h30 en doublette

### Métronome

L'Association Métronome fête ses 30 ans et vous propose différents spectacles en collaboration avec l'Association Fressines en fête :

**JEUDI 18 JUILLET 2024 sur l'espace Albert Cailbault 21 heures**

Acteur, conteur, chanteur patoisant bien connu, **YANNICK JAULIN** part cet été en tournée et va sillonner toute la région Vendée - Poitou-Charentes avec son tracteur et sa remorque. Nous avons la chance qu'il fasse étape à Fressines le jeudi 18 juillet accompagné de 3 musiciens pour nous faire découvrir son spectacle « *Jaulin et le Projet Saint Rock.* »

En première partie (18 h à 20 h) nous vous proposerons de (re) découvrir dans une exposition, différents aspects de la vie Fressinoise d'autrefois et de vous initier lors d'un atelier aux secrets de la fameuse *Tourtière du 14 Juillet*.

Nous vous espérons nombreux pour une belle fête en plein air sous le signe de l'humour et de la convivialité Poitevine.

Places assises

Entrée 12 euros

Billetterie le 1er mai au stand tickets repas de Fressines en Folie.

### A P E

L'APE Fressines vous donne plusieurs rendez-vous :

La distribution des plants de légumes et fleurs se fera samedi 4 mai de 10 h à 12 h sur le parking de l'école.

La fête de l'école aura lieu le samedi 22 juin. Au programme : chorale des enfants à la salle des fêtes, village médiéval et kermesse sur le stade, moules-frites et soirée dansante. A cette occasion nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, pour une heure, une demi-journée, ou plus ! Nous aurons besoin d'aide le vendredi soir pour le montage des tivolis, le samedi matin pour l'installation de la kermesse et de la soirée, le samedi après-midi pour la tenue des stands de la kermesse, le samedi soir pour la buvette et la distribution des repas et le dimanche pour le démontage et le rangement. Plus nous aurons d'aide, plus nous pourrons faire plaisir à vos enfants. Vous pouvez nous communiquer vos préférences et vos disponibilités sur notre page Facebook Ape Fressines ou par mail [ape.fressines@gmail.com](mailto:ape.fressines@gmail.com). Merci !

### Les Baladins

Cher public, les représentations de la saison 2023/2024 sont déjà derrière nous, et la troupe des Baladins de Fressines commence à préparer celle de 2024/2025.

Peut-être êtes-vous venus nous voir jouer cette année, et vous êtes-vous dit « pourquoi pas moi ? » ? Ou peut-être avez-vous l'âme d'un acteur ou d'une actrice en herbe ? Peut-être le plaisir d'endosser le rôle d'un personnage et de partager des bons moments au sein d'une équipe sympa vous titille-t-il ? En un mot, peut-être avez-vous envie de faire du théâtre ?

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec la troupe ! Vous pouvez nous joindre par téléphone au 06 83 87 06 71 (Nathalie) ou par mail : [lesbaladins-de-fressines@laposte.net](mailto:lesbaladins-de-fressines@laposte.net).

Nous clôturerons le nombre d'adhérents le 30 juin 2024.

Au plaisir de vous rencontrer peut-être !

Théâtralement vôtre, la Troupe

### Ecole de musique « A Portée de Zik »

**RDV le 29 juin pour fêter la musique !**

L'école de musique de Fressines organisera la traditionnelle Représentation de ses adhérents le samedi 29 juin à l'espace CAILBAULT. Ce sera l'occasion pour nos musiciens en herbe de vous montrer les progrès réalisés en cours d'année !

En attendant cet événement, notre chorale « Le Chœur de Mayolle » est toujours très active et a déjà réalisé avec Chora-belle plusieurs représentations depuis le début de 2024 dont une au profit des Restos du Cœur et une autre en faveur de Retina (recherche pour les maladies de la vue).

Elle a également eu l'honneur d'être sélectionnée pour participer le 10 janvier 2025 au concert des « 500 voix pour les plus belles chansons françaises » au Zenith de Nantes. Alors si vous aussi vous souhaitez participer à cette aventure, il est encore temps de nous rejoindre ! Plus d'infos à venir dans le prochain Fressines Infos et sur notre page Facebook « A Portée de Zik »

Numéro 138

Mai 2024

# FRESSINES INFOS



Journal de communication de la commune de FRESSINES

## Edito

Ces dernières semaines, le travail de nos agents a porté sur l'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments... L'action la plus visible est probablement l'aménagement du parc du Cèdre qui s'est poursuivi par l'installation de tables, de bancs, de toilette sèche... Tous ces équipements ont été intégralement réalisés par nos agents avec la nouvelle machine à bois. Un travail remarquable, nous vous invitons à aller flâner dans ce parc. Pour faciliter l'entretien de notre voirie et de nos espaces verts, nous venons de recevoir deux nouvelles machines. La première c'est une tondeuse « bulldozer » qui est capable de broyer des épines ou de tondre de l'herbe de plus de 50 centimètres de haut. Avec cet outil, nos agents vont gagner beaucoup de temps. La seconde machine est le broyeur, taille haie sur le tracteur qui va remplacer un outil en fin de vie devenant dangereux avec des pannes récurrentes devenant dangereuses. Nous remercions l'ensemble des agents pour ce travail qui met en avant la compétence de chacun. Notre équipe technique va évoluer. En premier lieu, Sébastien Pailler est promu responsable de l'équipe à compter du 1<sup>er</sup> mai. C'est aussi à cette date, que Fabien Savariau quittera le service suite à sa demande de mise en disponibilité. Un recrutement est en cours pour le remplacer.

Le travail de nos agents du service technique est le plus vu, mais il ne faut pas oublier nos autres agents qui travaillent souvent sur des tâches moins spectaculaires mais tout aussi indispensables au bon fonctionnement de nos services, les agents du secrétariat et les agents de l'école. Merci à tous. Pour les élus, les décisions de ces dernières semaines portent sur les budgets. Le vote d'un budget n'est jamais anodin, c'est un signe fort de l'orientation des élus sur les politiques publiques.

Le Conseil Municipal s'est réuni à deux reprises les mardis 13 février et 12 mars. Ces deux conseils ont traité, en outre, les différents budgets communaux avec le vote du taux des taxes communales. **Nous avons acté une nouvelle baisse des taux communaux, c'est un geste fort même si c'est très symbolique au niveau du montant.** Cette baisse a été argumentée par le fait suivant : Via, les attributions de compensation et l'application de l'ancien pacte fiscal et financier, la commune perçoit de Mellois en Poitou 1 345 € de plus chaque année. Nous avons considéré, que cette somme devait revenir aux habitants et non dans le budget communal. C'est en appliquant ce principe, qu'il a été proposé une baisse équivalente des impôts de la commune, soit 0.32 %. Les taux suivants ont donc été voté à l'unanimité : Taxe sur le Foncier Bâti : 37.22 % au lieu de 37.34 % et sur la Taxe sur le Foncier Non Bâti : 77.10 % au lieu de 77.35 %.

Nous retrouverez en pages intérieures les principaux chapitres de ces budgets. Malheureusement les contribuables auront du mal à constater cette baisse sur leur feuille d'imposition de l'automne prochain car parallèlement les pouvoirs publics ont décidé, compte tenu de l'inflation, de revaloriser les bases de 3.9 % !

Nous accompagnons aussi nos jeunes. Au cours du mois de mai le conseil municipal des jeunes sera renouvelé. Nous remercions la Maire sortante, Rose Simonneau-Violeau et son équipe pour le travail réalisé. Une nouvelle équipe sera élue le samedi 25 mai pour une période de deux ans. Tous les jeunes de la commune, nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 31 décembre 2013 sont invités à voter. Pour les plus âgés, plus de 16 ans et moins de 18 ans nous reconduisons l'action « Argent de poche ». Vous trouverez en page intérieure

les détails de l'action, les jeunes sont invités à déposer leurs candidatures avant le lundi 10 juin. Enfin, le 18 juillet 2024 à l'invitation de nos sénateurs et de notre députée, nos jeunes conseillers auront l'occasion de visiter le Sénat le matin, puis l'Assemblée Nationale l'après-midi. Le déplacement se fera en bus, ils seront accompagnés par des élus et des agents municipaux.

L'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est bien lancée. Comme je vous l'annonçais dans mon dernier édito du mois de mars, nous arrivons dans le « dur » c'est-à-dire, dans la définition des zonages (constructible, agricole, naturel). Notre stratégie est d'être force de propositions et de travailler en amont sur ce zonage communal, plutôt qu'il nous soit imposé par la communauté de communes ou le cabinet d'études. C'est pour cette raison que les élus se sont réunis spécifiquement sur ce sujet le mardi 23 avril 2024.

Nous ne partions pas d'une feuille blanche puisque nous avons déjà le PLU communal. Ce document, nous a permis de corriger, d'amender les zones constructibles, de vérifier la présence des réseaux, de prendre en compte l'examen des demandes reçues en mairie, la nécessité de protéger les terres agricoles... Notre document n'est pas abouti mais il va néanmoins nous permettre de nous confronter avec les orientations du cabinet d'études et de la communauté de communes.

En ce printemps, l'actualité est riche, qu'elle soit communale ou associative, nous vous invitons à la découvrir dans ce Fressines Infos. Nous vous donnons rendez vous le 8 mai pour la traditionnelle cérémonie du souvenir, qui sera suivie d'un temps de convivialité.

Bonne lecture, portez-vous bien !  
Le Maire,  
Patrice FOUCHÉ

Le Maire,  
Patrice FOUCHÉ

## Sommaire :

### Edito

### Le travail du Conseil Municipal

- Vote du compte administratif et du compte de gestion 2023
- Vote du budget 2024
- Vote des subventions aux associations communales
- Informations des commissions
  - Affaires scolaires et jeunesse
  - Sécurité et environnement
  - Voirie et bâtiment

### A savoir

- Cérémonie du 8 mai
- SACEM
- Géouest
- Accès à la Déchèterie
- Fermeture du secrétariat mairie
- Élections européennes

### Vie associative

- Energ'ym
- Fressines en fête
- Fress'scène
- Pétanque
- Métronome
- APE
- Les Baladins
- Ecole de musique

## Les décisions du Conseil Municipal

### Vote du compte administratif et du compte de gestion

Le compte administratif 2023, en concordance avec le compte de gestion validé par le Trésor Public, se présente en dépenses de fonctionnement à hauteur de 1 166 316.80 € et en recettes pour 1 380 970.71 € soit

un excédent de fonctionnement de 214 653.91 €. En dépenses d'investissement à hauteur de 296 354.89 € et en recettes pour 337 920.81 € soit un excédent d'investissement de 41 565.92 €. Excédent de fonctionnement global cumulé pour 725 790.14 €, excédent d'investissement cumulé pour 32 198.91 €. L'affectation du résultat se décompose comme suit : excédent de fonctionnement reporté 725 790.14 €. Le compte administratif et l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité.

## Les décisions du Conseil Municipal suite

### Budgets pour l'année 2024 : baisse des taxes communales de 0,32 %

Vous retrouvez les taux d'imposition dans l'édition de M. le Maire. Le budget 2024 s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 2 020 308 €. Ce budget couvre les charges de la commune et dégage une somme de 525 000 € pour la section d'investissement. Les principaux postes de charges sont constitués des charges courantes (eau, électricité, téléphone, fournitures cantine) et diverses fournitures (entretien véhicules, bâtiments...) pour 384 150 €, les charges de personnel pour 657 000 €, des charges de gestion (subventions aux associations, indemnités des élus, cotisations diverses...) pour 356 176 €, charges financières (intérêts des emprunts) pour 13 850 €, charges

### Vote des subventions aux associations.

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 12 mars dernier a voté à l'unanimité une revalorisation de 2,5 % le montant des subventions aux associations communales. Globalement c'est une somme de 6 451 € qui a été attribuée au monde associatif. D'autre part, le conseil municipal a mandaté la commission information et animation pour travailler sur une nouvelle grille d'attribution de ces subventions.

Associations	Montant	Associations	Montant
A C C A	466 €	FRESSINES EN FETE	507 €
A. P. E.	636 €	ENERGYM	431€
ASS. SCOLAIRE	308 €	LA TRIBU DES TAMALOUS	390 €
CUMAV	328 €	LES FRESSI-NOUS	251 €
ECOLE DE MUSIQUE	636 €	LES BALADINS	256 €
FOOT LOISIRS	323 €	PETANQUE	256 €
U.S.E.P.	338 €	PROTECTION CIVILE	123 €
FRESS'SCENE	231€	OSAPAM	156 €
METRONOME	308 €	TENNIS de TABLE	507 €

### Commission scolaire et de la jeunesse

**Dispositif argent de poche** : Pour la quatrième année consécutive, lors du conseil municipal du 9 avril 2024, les élus ont voté la reconduction du dispositif argent de poche. Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes Fressinois et Fressinoises âgés de 16 ans à 18 ans et plus précisément ceux nés entre le 30 août 2006 et le 8 juillet 2008. Celui-ci leur permet d'effectuer différents petits travaux au sein de la commune (entretien des espaces verts, tri classement d'archives, inventaire...) en étant encadré par un personnel communal ou un élu. La rémunération est fixée à 15 € pour une demi-journée de 3h 30 incluant une pause de 30 minutes. Les dossiers d'inscriptions seront disponibles sur le site [www.fressines.net](http://www.fressines.net) : [http://www.fressines.net/](http://www.fressines.net) à partir du 13 mai ou en mairie (version papier) et devront être retournés en mairie le 10 juin dernier délai.

**Ecole** : Les inscriptions scolaires : Les parents d'enfants nouvellement arrivés sur la commune ou d'enfants nés en 2021 qui n'auraient pas reçu de la mairie, par mail ou courrier, le dossier d'inscription peuvent dès à présent se renseigner en mairie soit au 05.49.73.98.73 ou par mail : [mairie-fressines@wanadoo.fr](mailto:mairie-fressines@wanadoo.fr). Une fois le dossier remis en mairie, ils pourront prendre rendez-vous avec la directrice de l'école au 05.49.73.99.89.

**Conseil des jeunes** : La durée du mandat du conseil des jeunes étant de deux ans, les élections du prochain auront lieu le samedi 25 mai de 9h à 11h dans la salle du conseil. Tous les jeunes Fressinois, concernés par ces élections, recevront un courrier avec la profession de foi et le bulletin de vote. Nadine Ledoux, adjointe en charge du scolaire et de la jeunesse.

### Bilan des interventions des sapeurs-pompiers sur Fressines en 2023

An- née	Nombre d'interven- tions	Délai d'intervention	Nombre de victimes	Nombre de décès	Nombre d'urgence absolue	Nombre d'urgence relative
2023	30	17 mn 30s	28	1	0	27
2022	33	17 mn 26s	32	1	1	30

exceptionnelles pour 2 000 €, reversement FNGIR 81 932 € et provisions pour impayées pour 200 €. Les recettes proviennent d'une atténuation de charges de 7 000 €, des impôts et taxes locales pour 808 110 €, des dotations de l'Etat pour 380 087 €, des produits de service (garderie, cantine...) 88 320 €, autres produits de gestion courante pour 11 000.86 € et l'excédent pour 725 790.14 €. La section d'investissement s'équilibre à 814 390 € comprenant le remboursement d'emprunts en capital pour 90 000 €, les principaux travaux prévus (local commerce, rue des Maisons Neuves, pont de Rochetan, parc du Cèdre...et achats de divers matériels et outillage).

### Commission sécurité et environnement

**Dispositif de vigilance « Participation citoyenne » à Fressines** : Ce dispositif a été créé il y a 4 ans à Fressines. Il est composé d'agents communaux et de bénévoles pour lesquels l'anonymat est assuré. Ces référents alertent la gendarmerie en cas de tentative de cambriolage, conduite illicite ou incivilités, véhicule suspect, ... . **En aucun cas, ils doivent intervenir.** L'alerte se fait par téléphone en appelant le 17. Un retour d'expériences, avec la Gendarmerie de Celles sur Belle, sur les 2 dernières années, a eu lieu le 13/03/2024. Le résultat est le suivant : selon la Gendarmerie, il y a eu un vol d'un véhicule et un vol à la roulotte. Auquel il faut rajouter, selon la Mairie, le cambriolage du salon de coiffure et du cabinet médical. Aucun constat de la part des bénévoles et des agents communaux. Pour améliorer ce dispositif « Voisins vigilants », il a été décidé d'augmenter le nombre de bénévoles compte tenu du départ de 5 personnes pour retrouver au minimum un nombre initial de 25 personnes et remédier au faible nombre de bénévoles dans certains quartiers de la commune comme le Bourg, la Chesnay, Chanteloup, les Chaumettes, Bougouin nord et les Forges. Si vous voulez participer, envoyez votre candidature à la mairie, avant le **20 mai 2024**, en précisant votre nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone, adresse mail et numéro de votre carte d'identité nationale, sachant que la liste de candidats reçue à la commune sera envoyée à la Gendarmerie pour les sélectionner. Enfin pour info, la Gendarmerie propose un dispositif « tranquillité vacances ». Pour plus de renseignements, prendre contact directement auprès d'elle. Patrice Rousseaux, adjoint en charge de la sécurité et de l'environnement.

## Le travail du Conseil Municipal (suite)

### Commission voirie et bâtiment

#### Travaux sur la voirie

La voirie est un axe important de nos dépenses avec une ligne budgétaire de trente mille euros. Un entretien permanent est nécessaire, surtout à cette période de l'année pour reboucher et solidifier les imperfections de notre chaussée, étendre quinze tonnes d'enrobé à froid et vingt tonnes d'émulsion de goudron liquide recouvert d'un lit de gravillon. Le premier passage pour le broyage de nos bas-côtés de routes et nos chemins de randonnée commencera avec un peu de retard car nous avons juste reçu notre nouvelle épareuse broyeuse pour notre tracteur agricole. Sur le pont de Rochetan, des travaux d'étanchéité et de renforcement ont débuté par le coulage d'un béton fibré et la pose de quatre cônes pour diminuer le passage à un véhicule largeur maximum 4,50m. Pour le mur de soutènement de la route nous sommes toujours en attente d'une réponse d'une aide financière et nous ne commencerons les travaux qu'en juillet pendant les vacances scolaires. Une déviation sera mise en place pendant la durée des travaux. Pour la rue des Maisons Neuves côté Fressines, des devis ont été demandés à quatre entreprises, toutes ont répondu pour la sécurisation des piétons et l'écoulement des eaux pluviales pour un montant de 40 676 € pour le moins disant et 74 481 € pour le plus onéreux. La com-

## A Savoir

**Cérémonie du 8 mai** : Rassemblement devant le monument aux morts à 10 h45, allocution, dépôt de gerbes, minute de silence et hymne national sont au programme. Les enfants de l'école, les enseignants, les parents et l'ensemble de la population sont invités à y participer. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur dans la cour de l'école offert par la municipalité.

**Sacem** : Renouveau de l'adhésion à la SACEM pour 2 événements annuels **pour un montant de 131.14 € HT.**

**Géouest** : Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 23 août au 26 septembre 2022 concernant le périmètre d'aménagement foncier sur les communes d'Aigondigné et Fressines avec extension sur La Crèche, Ste Néomaye et Vouillé, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres a pris une délibération en date du 27 novembre 2023, ordonnant cet aménagement foncier et a nommé le cabinet Géouest comme géomètre pour réaliser cette opération. Ainsi, nous vous informons que les travaux de bornage et de relevés topographiques ont débuté sur le périmètre d'aménagement foncier depuis le 19 février 2024 et ce pour une durée d'environ 12 mois.

**Accès à la déchèterie** : Afin de limiter la production des déchets et de faciliter le travail des agents de déchèteries, il a été décidé de mettre en place un contrôle d'accès sur celles-ci. Ainsi la déchèterie d'Aigondigné va être équipée dans les semaines à venir. La gestion d'accès se fera par cartes qui seront distribuées sur demande aux habitants du territoire. Les usagers de la déchèterie d'Aigondigné sont concernés par ce 1er déploiement. Vous avez plusieurs possibilités pour faire votre demande de carte, à savoir :

## La vie associative

### Ener'gym

Ener'gym tiendra son assemblée générale le **vendredi 7 juin 2024 à 19h**. L'association prépare sa rentrée sportive 2024. A cet effet des permanences pour les pré-inscriptions auront lieu les **Lundi 24 juin et lundi 1er juillet de 18h30 à 19h30** à la salle des fêtes de Fressines. A cette occasion nous mettons en place une se-

mission et le conseil municipal ont donc décidé de demander des aides financières, au titre des amendes de polices et aménagement sécuritaire.

### Travaux sur les bâtiments

Pour le Bâti, le changement des menuiseries de la garderie ( sept fenêtres et quatre stores ) va être réalisé par l'entreprise AIR Menuiserie de Fressines qui est retenue pour ces travaux d'été pour un montant de 9818,22 € TTC. Le traitement des toitures en tuile de l'école a été fait par les agents de la commune pendant les vacances de printemps en toute sécurité avec la location d'un camion nacelle, le coût global de l'opération est de 1154 € TTC.

### Départ d'un agent

Nous avons reçu une demande de mise en disponibilité de notre agent technique Fabien Savariau, que nous avons accepté, je voudrais le remercier de ces dix années passées à nos côtés au service de la collectivité fressinoise. Pour le reste de l'équipe, de nouvelles pages à écrire avec un nouveau collègue. Merci au service technique et aux élus de la commission pour leur engagement personnel.

Christophe Decou, adjoint voirie bâtiment

### Nouveaux arrivants

Pour tous nouveaux arrivants sur la commune, veuillez vous faire connaître auprès de la mairie. Un livret d'accueil vous sera remis.

Portail web : <https://melloisenoitou.ecocito.com/Usager> ou <https://www.melloisenoitou.fr>  
Ou en appelant la direction de la prévention et gestion des déchets au 05.49.27.56.79

### Fermeture secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé le **vendredi 10 mai 2024 toute la journée et le vendredi 7 juin 2024 le matin.**

Merci de votre compréhension.

### Élections Européennes

Le 9 juin 2024 les députés du Parlement Européen sont élus au suffrage universel à un tour par les citoyens de l'union européenne. Nous vous rappelons les dates limites pour les demandes d'inscription sur les listes électorales : le **mercredi 1er mai 2024 pour les inscriptions en ligne** (Art R.5 du code électoral) et le **vendredi 3 mai 2024 pour les autres modalités d'inscriptions** exposées à l'article L.17 du code électoral.

### Tenir le bureau de vote

La tenue du bureau de vote est un acte citoyen. Vous pouvez y participer si vous le souhaitez bénévolement en tant qu'assesseur. Prérequis : être inscrit (e) sur la liste électorale de Fressines ET assister au dépouillement après la fermeture du bureau de vote. Les deux bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h ; les plages horaires par assesseur sont de 2h30 (de 8h à 10h30 - de 10h30 à 13h00 - de 13h00 à 15h30 - de 15h30 à 18h00). Si vous êtes intéressé, merci de faire connaître vos disponibilités en mairie par mail ([mairie-fressines@wanadoo.fr](mailto:mairie-fressines@wanadoo.fr)) en précisant vos nom, prénom, date de naissance, adresse postale et numéro de téléphone au plus tard le 15 mai 2024.